

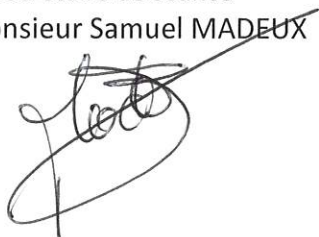
COMMUNE DE LA DEVISE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du MERCREDI 19 FEVRIER 2025

Délibération numéro N°	Objet	Approuvée /refusée
2025_0219_01	Approbation CFU 2024 Commerces	Approuvée
2025_0219_02	Affectation résultat 2024 Commerces	Approuvée
2025_0219_03	Vote BP 2025 Commerces	Approuvée
2025_0219_04	Approbation CFU 2024 Lotissement les Palombes	Approuvée
2025_0219_05	Approbation CFU 2024 Commune	Approuvée
2025_0219_06	Affectation résultat 2024 Commune	Approuvée
2025_0219_07	Vote BP 2025 Commune	Approuvée
2025_0219_08	Vote des taux de la fiscalité directe locale 2025	Approuvée
2025_0219_09	Délibération concordante fonds de concours CDC AUNIS SUD	Approuvée
2025_0219_10	Convention fourrière 2025	Approuvée
2025_0219_11	Fusion des AFR Chervettes et Saint Laurent : désignation membres	Approuvée

Le secrétaire de séance
Monsieur Samuel MADEUX



La Devise, le 26 février 2025
Le Maire

Pascal TARDY



DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2025

En exercice : 18
Présents : 15
Représentés : 2
Votants : 16
Absents : 1

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 février, à 20 heures,
Le Conseil municipal de la commune de LA DEVISE (Charente-Maritime)
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des
mariages de la mairie de LA DEVISE (Vandré), sous la présidence de
Monsieur TARDY Pascal, Maire de La Devise,

VOTE

Pour : 16
Contre : 0
Abstent° : 0

Date de convocation du Conseil municipal : le 10 février 2025

Secrétaire de séance : Monsieur Samuel MADEUX

Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à.....	Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à
TARDY Pascal			S'est retiré au moment du vote	STUMPERT Gislaine	X		
BAS Sylvain	X			MAINARD Nadine	X		
BERETTI Lydia	X			JOUBERT Emmanuel	X		
SAMAIN Philippe	X			MASSE Gérard	X		
DAMPURE Guillaume	X			BOUTTEAUD Louis	X		
MADEUX Samuel	X			DUBOIS Richard	X		
ROUARD Alexandra			BERETTI Lydia	GRELET Aurélien	X		
CHAMPOUDRY Louissette	X			AUDUC Christine		X	
FRITSCH Aurélie			SAMAIN Philippe	BLANCHET Patrick	X		

DELIB 2025_0219_01 Approbation COMPTE FINANCIER UNIQUE CFU 2024 COMMERCES

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du **CFU** pour l'année **2024** du budget **COMMERCES**

Vu le **CFU 2024** du budget **COMMERCES** ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;

AR Prefecture017-200076586-20250219-2025_0219_01-BF
Reçu le 27/02/2025

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, Monsieur le maire a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de **Monsieur BAS Sylvain, 1^{er} Adjoint**,

Considérant le CFU 2024 présenté et résumé comme suit par le président de séance :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	64 577,81	13 572,00	78 149,81
	Recettes réalisées (1)	B	11 677,81	12 925,03	24 602,84
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	52 900,00	67 307,00	120 207,00
	Dépenses réalisées (1)	E	7 905,22	669,03	8 574,25
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	3 772,59	12 256,00	16 028,59
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-11 677,81	53 735,00	42 057,19
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-7 905,22	65 991,00	58 085,78
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-7 905,22	65 991,00	58 085,78

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

AR Prefecture

017-200076586-20250219-2025_0219_01-BF
Reçu le 27/02/2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	13 607,00	477,19	0,00	477,19	3,51	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		13 607,00	477,19	0,00	477,19	3,51	0,00
66	Charges financières	300,00	191,84	0,00	191,84	63,95	0,00
67	Charges spécifiques	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		14 407,00	669,03	0,00	669,03	4,64	0,00
023	Virement à la section d'investissement	52 900,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		52 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		67 307,00	669,03	0,00	669,03	0,99	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		67 307,00	669,03	0,00	669,03		0,00

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	13 572,00	12 886,74	0,00	12 886,74	94,95	0,00
Total des recettes de gestion des services		13 572,00	12 886,74	0,00	12 886,74	94,95	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	38,29	0,00	38,29	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		13 572,00	12 925,03	0,00	12 925,03	95,23	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		13 572,00	12 925,03	0,00	12 925,03	95,23	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		53 735,00					
Total des recettes de la section de fonctionnement		67 307,00	12 925,03	0,00	12 925,03		0,00

AR Prefecture

017-200076586-20250219-2025_0219_01-BF
Reçu le 27/02/2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Monsieur le maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le compte financier unique **CFU 2024** du budget **COMMERCES**

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Fait et délibéré, les jour, mois et an susvisés,

Le secrétaire de séance
Samuel MADEUX



Le 1^{er} Adjoint,
Sylvain BAS



DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2025

En exercice : 18

Présents : 15

Représentés : 2

Votants : 17

Absents : 1

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 février, à 20 heures,

Le Conseil municipal de la commune de LA DEVISE (Charente-Maritime) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages de la mairie de LA DEVISE (Vandré), sous la présidence de Monsieur TARDY Pascal, Maire de La Devise,

VOTE

Pour : 17

Contre : 0

Abstent° : 0

Date de convocation du Conseil municipal : le 10 février 2025

Secrétaire de séance : Monsieur Samuel MADEUX

Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à.....	Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à
TARDY Pascal	X			STUMPERT Gislaine	X		
BAS Sylvain	X			MAINARD Nadine	X		
BERETTI Lydia	X			JOUBERT Emmanuel	X		
SAMAIN Philippe	X			MASSE Gérard	X		
DAMPURE Guillaume	X			BOUTTEAUD Louis	X		
MADEUX Samuel	X			DUBOIS Richard	X		
ROUARD Alexandra			BERETTI Lydia	GRELET Aurélien	X		
CHAMPOUDRY Louissette	X			AUDUC Christine		X	
FRITSCH Aurélie	X		SAMAIN Philippe	BLANCHET Patrick	X		

DELIB 025_0219_02 Affectation RESULTAT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT 2024 COMMERCE

Après avoir examiné le compte financier unique ou CFU 2024 **Commerces**, il convient de statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice **2024**,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COMMERCES 2024	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	12 256,00
B. Résultats antérieurs reportés	
Ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	53 735,00
C Résultat à affecter	65 991,00
=A.+B. (hors restes à réaliser)	
(Si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -)	-7 905,22
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -)	0,00
Besoin de financement	
Excédent de financement (1)	
Besoin de financement F. = D. + E.	7 905,22
AFFECTATION =C. = G. + H.	65 991,00
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	7 905,22
G. = au minimum couverture du besoin de financement F	
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	58 085,78
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Fait et délibéré, les jour, mois et an susvisés,

Le secrétaire de séance
Samuel MADEUX

Le Maire
Pascal TARDY


DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2025

En exercice : 18 L'an deux mille vingt-cinq, le 19 février, à 20 heures,
Présents : 15 Le Conseil municipal de la commune de LA DEVISE (Charente-Maritime) dûment
Représentés : 2 convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages de la mairie de
Votants : 17 LA DEVISE (Vandré), sous la présidence de Monsieur TARDY Pascal, Maire de La
Absents : 1 Devise,

VOTE

Pour : 17
Contre : 0
Abstent° : 0

Date de convocation du Conseil municipal : le 10 février 2025

Secrétaire de séance : Monsieur Samuel MADEUX

Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à.....	Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à
TARDY Pascal	X			STUMPERT Gislaine	X		
BAS Sylvain	X			MAINARD Nadine	X		
BERETTI Lydia	X			JOUBERT Emmanuel	X		
SAMAIN Philippe	X			MASSE Gérard	X		
DAMPURE Guillaume	X			BOUTTEAUD Louis	X		
MADEUX Samuel	X			DUBOIS Richard	X		
ROUARD Alexandra			BERETTI Lydia	GRELET Aurélien	X		
CHAMPOUDRY Louissette	X			AUDUC Christine		X	
FRITSCH Aurélie	X		SAMAIN Philippe	BLANCHET Patrick	X		

DELIB 2025_0219_03 VOTE BUDGET 2025 COMMERCES

Vu le projet de budget commerces 2024 présenté par le Maire

017-200076586-20250219-2025_0219_03-BF
Reçu le 27/02/2025

D'ADOPTER le budget **commerces** de l'exercice **2025** s'élevant en dépenses et en recettes ainsi que suit :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	50 100,00	58 005,22
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 7 905,22	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		58 005,22	58 005,22

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	71 657,78	13 572,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 58 085,78
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		71 657,78	71 657,78
TOTAL DU BUDGET (4)		129 663,00	129 663,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I			II			
TOTAL	52 900,00	0,00	0,00	50 100,00	50 100,00	0,00	50 100,00	50 100,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 160,00	0,00	0,00	1 160,00	1 160,00	0,00	1 160,00	1 160,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	41 500,00	0,00	0,00	41 500,00	41 500,00	0,00	41 500,00	41 500,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	42 660,00	0,00	0,00	42 660,00	42 660,00	0,00	42 660,00	42 660,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 240,00	0,00		7 440,00	7 440,00		7 440,00	7 440,00
18 Opér. de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	10 240,00	0,00	0,00	7 440,00	7 440,00	0,00	7 440,00	7 440,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	52 900,00	0,00	0,00	50 100,00	50 100,00	0,00	50 100,00	50 100,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	7 905,22
--	----------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour Information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								58 005,22

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A
RECETTES					
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	52 900,00	0,00	50 100,00	50 100,00	50 100,00
018	RCA				
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1065)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières					
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles					
021	Virement de la section de fonctionnement	52 900,00	50 100,00	50 100,00	50 100,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre					
	52 900,00		50 100,00	50 100,00	50 100,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
Affectation au compte 1063 (8)					7 905,22

COMMUNE DE LA DEVISE - COMMERCE PLACE REPUBLIQUE - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					58 005,22

COMMUNE DE LA DEVIDE - COMMERCE PLACE REPUBLIQUE - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL									
011	Charges à caractère général (3)	67 907,00	0,00	0,00	71 657,78	71 657,78	0,00	71 657,78	71 657,78
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	13 607,00	0,00	0,00	13 607,00	13 607,00	0,00	13 607,00	13 607,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RCA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	7 250,78	7 250,78	0,00	7 250,78	7 250,78
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services									
		13 607,00	0,00	0,00	20 867,78	20 867,78	0,00	20 867,78	20 867,78
66	Charges financières	300,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semibudgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Depenses Imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières									
		800,00	0,00	0,00	700,00	700,00		700,00	700,00
Total des dépenses réelles									
		14 407,00	0,00	0,00	21 657,78	21 657,78	0,00	21 657,78	21 657,78
023	Virement à la section d'investissement	62 900,00			60 100,00	60 100,00		60 100,00	60 100,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre									
		62 900,00			60 100,00	60 100,00		60 100,00	60 100,00

D002 Résultat reporté ou anticiapé (5)		0,00
--	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées		71 657,78
---	--	-----------

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							B
RECETTES							
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
TOTAL							
013	Amortissements de charges (2)	13 572,00	0,00	13 572,00	13 572,00	13 572,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RCA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante (2)	13 572,00	0,00	13 572,00	13 572,00	13 572,00	
Total des recettes de gestion des services							
76	Produits financiers	13 572,00	0,00	13 572,00	13 572,00	13 572,00	
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes financières							
Total des recettes réelles							
13 572,00							
042	Opérations ordre transfr. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre							
0,00							
R002 Résultat reporté ou anticiapé (7)							58 085,78
Total des recettes de fonctionnement cumulé(e)							71 657,78

Fait et délibéré, les jour, mois et an susvisés,

Le secrétaire de séance
Samuel MADEUXLe Maire
Pascal TARDY

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2025

En exercice : 18
Présents : 15
Représentés : 2
Votants : 16
Absents : 1

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 février, à 20 heures,

Le Conseil municipal de la commune de LA DEVISE (Charente-Maritime) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages de la mairie de LA DEVISE (Vandré), sous la présidence de Monsieur TARDY Pascal, Maire de La Devise,

VOTE

Pour : 16
Contre : 0
Abstent° : 0

Date de convocation du Conseil municipal : le 10 février 2025

Secrétaire de séance : Monsieur Samuel MADEUX

Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à.....	Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à
TARDY Pascal	S'est retiré au moment du vote			STUMPERT Gislaine	X		
BAS Sylvain	X			MAINARD Nadine	X		
BERETTI Lydia	X			JOUBERT Emmanuel	X		
SAMAIN Philippe	X			MASSE Gérard	X		
DAMPURE Guillaume	X			BOUTTEAUD Louis	X		
MADEUX Samuel	X			DUBOIS Richard	X		
ROUARD Alexandra			BERETTI Lydia	GRELET Aurélien	X		
CHAMPOUDRY Louissette	X			AUDUC Christine		X	
FRITSCH Aurélie			SAMAIN Philippe	BLANCHET Patrick	X		

DELIB 2025_0219_04 Approbation COMPTE FINANCIER UNIQUE CFU 2024 LOTISSEMENT LES PALOMBES

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du **CFU** pour l'année **2024** du **LOTISSEMENT LES PALOMBES**

Vu le **CFU 2024** du **LOTISSEMENT LES PALOMBES** ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, Monsieur le maire a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de **Monsieur BAS Sylvain, 1^{er} Adjoint**,

Considérant le CFU 2024 présenté et résumé comme suit par le président de séance :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	0,00	0,00
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	37 951,50	36 017,79	73 969,29
	Dépenses réalisées (1)	E	37 951,50	36 017,79	73 969,29
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-37 951,50	-36 017,79	-73 969,29
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	37 951,50	36 017,79	73 969,29
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	0,00	0,00	0,00
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	0,00	0,00	0,00

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

AR Prefecture

017-200076586-20250219-2025_0219_04A-BF
Reçu le 28/02/2025

COMMUNE DE LA DEVISE - LOTISSEMENT LES PALOMBES - CFU - 2024

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	37 951,50	37 951,50	100,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		37 951,50	37 951,50	100,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		37 951,50	37 951,50	100,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		37 951,50	37 951,50	100,00	0,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		37 951,50	37 951,50		0,00

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		37 951,50			
Total des recettes de la section d'investissement		37 951,50	0,00		0,00

AR Prefecture

017-200076586-20250219-2025_0219_04A-BF
Reçu le 28/02/2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	36 017,79	36 017,79	0,00	36 017,79	100,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		36 017,79	36 017,79	0,00	36 017,79	100,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		36 017,79	36 017,79	0,00	36 017,79	100,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		36 017,79	36 017,79	0,00	36 017,79	100,00	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		36 017,79	36 017,79	0,00	36 017,79		0,00

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		36 017,79					
Total des recettes de la section de fonctionnement		36 017,79	0,00	0,00	0,00		0,00

AR Prefecture

017-200076586-20250219-2025_0219_04A-BF
Reçu le 28/02/2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

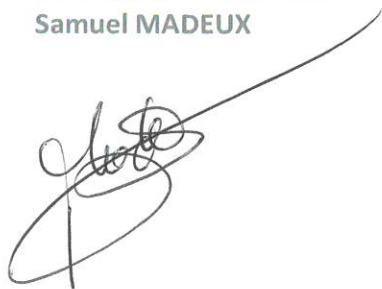
Monsieur le maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le compte financier unique **CFU 2024** du **LOTISSEMENT LES PALOMBES**

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Fait et délibéré, les jour, mois et an susvisés,

Le secrétaire de séance
Samuel MADEUX



Le 1^{er} Adjoint,
Sylvain BAS



DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2025

En exercice : 18
Présents : 15
Représentés : 2
Votants : 16
Absents : 1

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 février, à 20 heures,
Le Conseil municipal de la commune de LA DEVISE (Charente-Maritime)
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des
mariages de la mairie de LA DEVISE (Vandré), sous la présidence de
Monsieur TARDY Pascal, Maire de La Devise,

VOTE
Pour : 16
Contre : 0
Abstent° : 0

Date de convocation du Conseil municipal : le 10 février 2025

Secrétaire de séance : Monsieur Samuel MADEUX

Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à.....	Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à
TARDY Pascal			S'est retiré au moment du vote	STUMPERT Gislaine	X		
BAS Sylvain	X			MAINARD Nadine	X		
BERETTI Lydia	X			JOUBERT Emmanuel	X		
SAMAIN Philippe	X			MASSE Gérard	X		
DAMPURE Guillaume	X			BOUTTEAUD Louis	X		
MADEUX Samuel	X			DUBOIS Richard	X		
ROUARD Alexandra			BERETTI Lydia	GRELET Aurélien	X		
CHAMPOUDRY Louissette	X			AUDUC Christine		X	
FRITSCH Aurélie			SAMAIN Philippe	BLANCHET Patrick	X		

DELIB 2025_0219_05 Approbation COMPTE FINANCIER UNIQUE CFU 2024 COMMUNE

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du **CFU** pour l'année **2024** du **budget COMMUNE** ;

Vu le **CFU 2024** du **budget COMMUNE** ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

AR Prefecture

017-200076586-20250219-2025_0219_05-BF
Reçu le 27/02/2025

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, Monsieur le maire a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de **Monsieur BAS Sylvain, 1^{er} Adjoint**,

Considérant le **CFU 2024** présenté et résumé comme suit par le président de séance :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	394 234,47	869 079,41	1 263 313,88
	Recettes réalisées (1)	B	197 085,78	1 019 563,46	1 216 649,24
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	309 704,00	1 173 666,68	1 483 370,68
	Dépenses réalisées (1)	E	168 333,96	814 834,51	983 168,47
	Restes à réaliser	F	2 770,20	0,00	2 770,20
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	28 751,82	204 728,95	233 480,77
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-84 530,47	304 587,27	220 056,80
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-55 778,65	509 316,22	453 537,57
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-2 770,20	0,00	-2 770,20
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-58 548,85	509 316,22	450 767,37

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

AR Prefecture

017-200076586-20250219-2025_0219_05-BF
Reçu le 27/02/2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	416 855,56	287 007,98	0,00	287 007,98	68,85	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	439 051,00	410 585,91	0,00	410 585,91	93,52	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	95 666,00	87 442,15	0,00	87 442,15	91,40	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		951 572,56	785 036,04	0,00	785 036,04	82,50	0,00
66	Charges financières	500,00	490,68	0,00	490,68	98,14	0,00
67	Charges spécifiques	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		954 072,56	785 526,72	0,00	785 526,72	82,33	0,00
023	Virement à la section d'investissement	205 927,12					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	13 667,00	29 307,79	0,00	29 307,79	214,44	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		219 594,12	29 307,79	0,00	29 307,79	13,35	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		1 173 666,68	814 834,51	0,00	814 834,51	69,43	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		1 173 666,68	814 834,51	0,00	814 834,51		0,00

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	7 448,59	0,00	7 448,59	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	51 560,00	49 344,94	0,00	49 344,94	95,70	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	75 321,62	136 817,79	0,00	136 817,79	181,64	0,00
731	Fiscalité locale	451 043,00	457 568,00	0,00	457 568,00	101,45	0,00
74	Dotations et participations	214 461,00	276 326,68	0,00	276 326,68	128,85	0,00
75	Autres produits de gestion courante	76 693,79	67 565,81	0,00	67 565,81	88,10	0,00
Total des recettes de gestion des services		869 079,41	995 071,81	0,00	995 071,81	114,50	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	11 522,03	0,00	11 522,03	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		869 079,41	1 006 593,84	0,00	1 006 593,84	115,82	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	12 969,62	0,00	12 969,62	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	12 969,62	0,00	12 969,62	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		869 079,41	1 019 563,46	0,00	1 019 563,46	117,32	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		304 587,27					
Total des recettes de la section de fonctionnement		1 173 666,68	1 019 563,46	0,00	1 019 563,46		0,00

AR Prefecture

017-200076586-20250219-2025_0219_05-BF
Reçu le 27/02/2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Monsieur le maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le compte financier unique **CFU 2024** du budget **COMMUNE**

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Fait et délibéré, les jour, mois et an susvisés,

Le secrétaire de séance
Samuel MADEUX



Le 1^{er} Adjoint,
Sylvain BAS



DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2025

En exercice : 18

Présents : 15

Représentés : 2

Votants : 17

Absents : 1

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 février, à 20 heures,

Le Conseil municipal de la commune de LA DEVISE (Charente-Maritime) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages de la mairie de LA DEVISE (Vandré), sous la présidence de Monsieur TARDY Pascal, Maire de La Devise,

VOTE

Pour : 17

Contre : 0

Abstent° : 0

Date de convocation du Conseil municipal : le 10 février 2025

Secrétaire de séance : Monsieur Samuel MADEUX

Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à.....	Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à
TARDY Pascal	X			STUMPERT Gislaine	X		
BAS Sylvain	X			MAINARD Nadine	X		
BERETTI Lydia	X			JOUBERT Emmanuel	X		
SAMAIN Philippe	X			MASSE Gérard	X		
DAMPURE Guillaume	X			BOUTTEAUD Louis	X		
MADEUX Samuel	X			DUBOIS Richard	X		
ROUARD Alexandra			BERETTI Lydia	GRELET Aurélien	X		
CHAMPOUDRY Louissette	X			AUDUC Christine		X	
FRITSCH Aurélie	X		SAMAIN Philippe	BLANCHET Patrick	X		

DELIB 2025_0219_06 AFFECTATION RESULTAT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT 2024 COMMUNE

Après avoir examiné le compte financier unique ou **CFU 2024 COMMUNE**, il convient de statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice **2024**,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	204 728,95
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	304 587,27
Ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	
C Résultat à affecter	509 316,22
A. + B. (hors restes à réaliser)	
(Si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -)	-55 778,65
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (3) (précédé du signe + ou -)	-2 770,20
Besoin de financement	
Excédent de financement (1)	
Besoin de financement F. = D. + E.	58 548,85
AFFECTATION =C. = G. + H.	509 316,22
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	58 548,85
G. = au minimum couverture du besoin de financement F	
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	450 767,37
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Fait et délibéré, les jour, mois et an susvisés,

Le secrétaire de séance
Samuel MADEUX

Le Maire
Pascal TARDY

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2025

En exercice : 18

Présents : 15

Représentés : 2

Votants : 17

Absents : 1

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 février, à 20 heures,

Le Conseil municipal de la commune de LA DEVISE (Charente-Maritime) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages de la mairie de LA DEVISE (Vandré), sous la présidence de Monsieur TARDY Pascal, Maire de La Devise,

VOTE

Pour : 17

Contre : 0

Abstent° : 0

Date de convocation du Conseil municipal : le 10 février 2025

Secrétaire de séance : Monsieur Samuel MADEUX

Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à.....	Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à
TARDY Pascal	X			STUMPERT Gislaine	X		
BAS Sylvain	X			MAINARD Nadine	X		
BERETTI Lydia	X			JOUBERT Emmanuel	X		
SAMAIN Philippe	X			MASSE Gérard	X		
DAMPURE Guillaume	X			BOUTTEAUD Louis	X		
MADEUX Samuel	X			DUBOIS Richard	X		
ROUARD Alexandra			BERETTI Lydia	GRELET Aurélien	X		
CHAMPOUDRY Louissette	X			AUDUC Christine		X	
FRITSCH Aurélie	X		SAMAIN Philippe	BLANCHET Patrick	X		

AR Prefecture

017-200076586-20250219-2025_0219_07-BF
Reçu le 27/02/2025

DELIB 2025_0219_07 Vote BUDGET 2025 COMMUNE

Vu le projet de budget **Commune 2025** présenté par le Maire,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide,
D'ADOPTER le budget **Commune** de l'exercice **2025** s'élevant en dépenses et en recettes ainsi que suit :

COMMUNE DE LA DEVISE - COMMUNE DE LA DEVISE - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS						A
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		DEPENSES	586 913,07	RECETTES	645 461,92
			+			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		2 770,20	0,00		
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		(si solde négatif) 55 778,65	(si solde positif) 0,00		
			=			
Total de la section d'investissement (2)		645 461,92		645 461,92		
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		DEPENSES	1 338 826,31	RECETTES	888 058,94
			+			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00		
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		(si déficit) 0,00	(si excédent) 450 767,37		
			=			
Total de la section de fonctionnement (3)		1 338 826,31		1 338 826,31		
TOTAL DU BUDGET (4)		1 984 288,23		1 984 288,23		

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		309 704,00	2 770,20	0,00	586 913,07	586 913,07	0,00	586 913,07	589 683,27
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)		294 234,00	2 770,20	0,00	576 243,07	576 243,07	0,00	576 243,07	579 013,27
Total des dépenses d'équipement		294 234,00	2 770,20	0,00	576 243,07	576 243,07	0,00	576 243,07	579 013,27
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 470,00	0,00		5 670,00	5 670,00		5 670,00	5 670,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		4 470,00	0,00	0,00	5 670,00	5 670,00	0,00	5 670,00	5 670,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		298 704,00	2 770,20	0,00	581 913,07	581 913,07	0,00	581 913,07	584 683,27
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	11 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
Total des dépenses d'ordre		11 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00

55 778,65

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour Information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								645 461,92

017-200076586-20250219-2025_0219_07-BF
Reçu le 27/02/2025

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 338 826,31
---	--------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 338 826,31
---	--------------

AR Prefecture017-200076586-20250219-2025_0219_07-BF
Reçu le 27/02/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
17	EGLISE		0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
53	BATIMENTS COMMUNAUX		190 808,98	2 770,20	41 174,00	41 174,00	0,00	41 174,00
55	VOIRIE		495 398,81	0,00	140 481,00	140 481,00	0,00	140 481,00
61	MAIRIES		52 598,83	0,00	20 870,00	20 870,00	0,00	20 870,00
64	CENTRES BOURGS		65 440,18	0,00	295 523,73	295 523,73	0,00	295 523,73
69	ECOLES		209 104,00	0,00	63 194,34	63 194,34	0,00	63 194,34
TOTAL			1 013 146,80	2 770,20	576 243,07	576 243,07	0,00	576 243,07

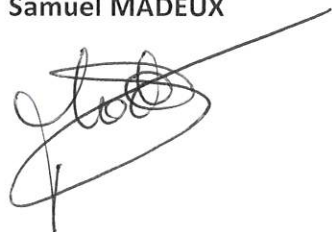
COMMUNE DE LA DEVISE - COMMUNE DE LA DEVISE - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					3 850,00
65748	1	Visite virtuelle du musée sur tablette, nuit d'Halloween au musée, journées du Patrimoine, marché de	ASSOCIATION BIBLIO MUSE	Association	1 500,00
65748	4	Education routière : sensibiliser les enfants aux risques routiers (passager de véhicule, piéton ou	PREVENTION ROUTIERE	Association	150,00
65748	5	Jeux intervillages 2025	ENTRE MER ET TERRE LA DEVISE-MAREUIL EN PERIGORD	Association	150,00
65748	8	Bal des pompiers le 12/07/25 + cérémonies commémoratives des 08/05 et 11/11	SAPEURS POMPIERS	Association	150,00
65748	6	DJ pour l'animation de la fête de l'été	VANDRE FOOTBALL CLUB	Association	500,00
65748	3	Soutien aux familles et aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, p	FRANCE ALZHEIMER 17	Association	50,00
65748	7	Restauration prévue d'une tombe d'un mort pour la France dans le cimetière de Vandré	SOUVENIR FRANCAIS	Association	50,00
65748	2	Sortie de fin d'année des 5 classes (106 élèves) en juin 2025-beneylu school (plateforme interface i	ADCS OCCE 17	Association	1 300,00

Fait et délibéré, les jour, mois et an susvisés,

Le secrétaire de séance
Samuel MADEUXLe Maire
Pascal TARDY

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2025

En exercice : 18
Présents : 15
Représentés : 2
Votants : 17
Absents : 1

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 février, à 20 heures,
Le Conseil municipal de la commune de LA DEVISE (Charente-Maritime)
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des
mariages de la mairie de LA DEVISE (Vandré), sous la présidence de
Monsieur TARDY Pascal, Maire de La Devise,

VOTE

Pour : 17
Contre : 0
Abstent° : 0

Date de convocation du Conseil municipal : le 10 février 2025

Secrétaire de séance : Monsieur Samuel MADEUX

Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à.....	Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à
TARDY Pascal	X			STUMPERT Gislaine	X		
BAS Sylvain	X			MAINARD Nadine	X		
BERETTI Lydia	X			JOUBERT Emmanuel	X		
SAMAIN Philippe	X			MASSE Gérard	X		
DAMPURE Guillaume	X			BOUTTEAUD Louis	X		
MADEUX Samuel	X			DUBOIS Richard	X		
ROUARD Alexandra			BERETTI Lydia	GRELET Aurélien	X		
CHAMPOUDRY Louissette	X			AUDUC Christine		X	
FRITSCH Aurélie	X		SAMAIN Philippe	BLANCHET Patrick	X		

DELIB 2025_0219_08 Vote des taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2025

Conformément à l'article 1636-B du code général des impôts, le conseil municipal est appelé à fixer le taux des impôts locaux.

Pour rappel, depuis **2021**, les communes ne perçoivent plus le produit de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales (THRP).

Ainsi, la commune est appelée à voter **3 taux** pour l'année **2025** : celui de la taxe foncière sur les propriétés bâties, celui de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, et celui de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Il est proposé une stabilité des taux qui seraient donc pour l'exercice **2025** identiques à ceux de **2024**.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts et notamment les articles suivants :

- 1379, 1407 et suivants relatifs aux impositions directes locales,
- 1639 A et 1636 B sexies et suivants relatifs au vote des taux,

AR Prefecture

017-200076586-20250219-2025_0219_08-DE
Reçu le 27/02/2025

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

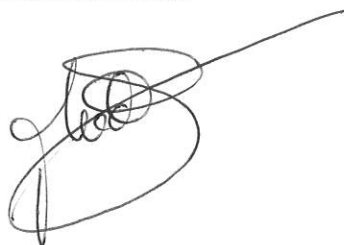
1 – de maintenir les taux d'imposition en **2025** par rapport à **2024** et de les fixer à :

	Taux 2025
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	39.96 %
Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties	62.92 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (Taxe d'habitation sur les logements vacants si instituée)	8.75 %
Cotisation foncière des entreprises (Si EPCI en fiscalité additionnelle)	%

2 – d'autoriser Monsieur le Maire à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et le charge de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susvisés,

Le secrétaire de séance
Samuel MADEUX



Le Maire
Pascal TARDY



DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2025

En exercice : 18
Présents : 15
Représentés : 2
Votants : 17
Absents : 1

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 février, à 20 heures,
Le Conseil municipal de la commune de LA DEVISE (Charente-Maritime) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages de la mairie de LA DEVISE (Vandré), sous la présidence de Monsieur TARDY Pascal, Maire de La Devise,

VOTE

Pour : 17
Contre : 0
Abstent° : 0

Date de convocation du Conseil municipal : le 10 février 2025

Secrétaire de séance : Monsieur Samuel MADEUX

Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à.....	Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à
TARDY Pascal	X			STUMPERT Gislaine	X		
BAS Sylvain	X			MAINARD Nadine	X		
BERETTI Lydia	X			JOUBERT Emmanuel	X		
SAMAIN Philippe	X			MASSE Gérard	X		
DAMPURE Guillaume	X			BOUTTEAUD Louis	X		
MADEUX Samuel	X			DUBOIS Richard	X		
ROUARD Alexandra			BERETTI Lydia	GRELET Aurélien	X		
CHAMPOUDRY Louissette	X			AUDUC Christine		X	
FRITSCH Aurélie	X		SAMAIN Philippe	BLANCHET Patrick	X		

DELIB 2025_0219_09 : Délibération concordante : demande de fonds de concours auprès du CDC Aunis Sud au titre de l'année 2025 : changement de la couverture de la toiture d'un bâtiment de l'école primaire et du préau

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une demande de fonds de concours a été déposée auprès de **la CDC Aunis Sud au titre de l'année 2025** concernant le projet de changement de la couverture de la toiture d'un bâtiment de l'école primaire et du préau dont le montant prévisionnel des travaux est estimé à : **43 836.37€ HT**

AR Prefecture

017-200076586-20250219-2025_0219_09-DE
Reçu le 27/02/2025

Le dossier a été étudié par la commission finances de la CDC Aunis Sud en date du 9 décembre 2024 et a reçu un avis favorable. Aussi le conseil communautaire qui s'est réuni le 17 décembre 2024, a décidé d'attribuer une aide financière d'un montant de 9 499.34€.

Le plan de financement prévisionnel se présente de la façon suivante :

SOURCES DE FINANCEMENT	TAUX	MONTANT
Etat DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux)	30%	13 150.91 €
Etat DSIL (dotation de soutien à l'investissement local)	6.60%	2 910.73 €
Conseil départemental	20.00%	8 776.04 €
CdC Aunis Sud (Fonds de concours)	21.70%	9 499.34 €
Fonds propres	21.70%	9 499.35 €
TOTAL FINANCEMENT OPERATION (HT)	100.00%	43 836.37 €

Le conseil municipal après avoir délibéré et à l'unanimité :

- ADOPTE l'opération et les modalités de financement ;
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette opération

Fait et délibéré, les jour, mois et an susvisés,

LE secrétaire de séance
Samuel MADEUX



Le Maire
Pascal TARDY



DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2025

En exercice : 18
Présents : 15
Représentés : 2
Votants : 17
Absents : 1

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 février, à 20 heures,
Le Conseil municipal de la commune de LA DEVISE (Charente-Maritime)
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des
mariages de la mairie de LA DEVISE (Vandré), sous la présidence de
Monsieur TARDY Pascal, Maire de La Devise,

VOTE

Pour : 17
Contre : 0
Abstent° : 0

Date de convocation du Conseil municipal : le 10 février 2025

Secrétaire de séance : Monsieur Samuel MADEUX

Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à.....	Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à
TARDY Pascal	X			STUMPERT Gislaine	X		
BAS Sylvain	X			MAINARD Nadine	X		
BERETTI Lydia	X			JOUBERT Emmanuel	X		
SAMAIN Philippe	X			MASSE Gérard	X		
DAMPURE Guillaume	X			BOUTTEAUD Louis	X		
MADEUX Samuel	X			DUBOIS Richard	X		
ROUARD Alexandra			BERETTI Lydia	GRELET Aurélien	X		
CHAMPOUDRY Louïsette	X			AUDUC Christine		X	
FRITSCH Aurélie	X		SAMAIN Philippe	BLANCHET Patrick	X		

DELIB 2025_0219_10 : Renouvellement de la Convention fourrière 2025 -SPA SAINTES

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que selon l'article L.211-24 du CR, chaque commune a obligation de disposer des services d'une fourrière apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation.

Monsieur le Maire propose de renouveler la convention fourrière pour l'année 2025 avec la SPA de SAINTES Refuge du Bois Rulaud sise Route des Gauthiers – 17100 Saintes et de leur confier cette mission de fourrière et d'accueil des animaux errants, à l'exception des populations de chats sauvages (document en annexe « Chats sauvages, Chats errants, Chats libres »). En contrepartie la SPA de SAINTES Refuge du Bois Rulaud, en qualité de fourrière, s'engage à exécuter les prestations décrites dans la présente convention.

Après avoir présenté le contenu de la convention, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de choisir entre les 2 formules :

A – Formule « Tout compris » (Déplacement de la SPA pour venir récupérer l'animal capturé + Prise en charge de l'animal en fourrière :

0.65€ par habitant soit 1213 habitants x 0.65€ = 788.45€

B – Formule « Sans déplacement » (Prise en charge de l'animal en fourrière seule)

0.60€ par habitant soit 1213 habitants x 0.60€ = 727.80€

Pour rappel, en 2023 et 2024, la formule A avait été retenue.

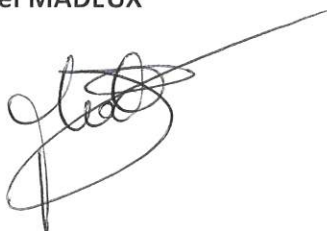
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le maire à signer la **convention fourrière 2025**, avec l'ASPA de SAINTES, l'Association pour le secours et la Protection des animaux -Refuge du Bois Rulaud, présentée et jointe en annexe de la présente délibération.
- **Choisit la Formule « Tout compris »** (Déplacement de la SPA pour venir récupérer l'animal capturé + Prise en charge de l'animal en fourrière :

0.65€ par habitant pour 2025

Fait et délibéré, les jour, mois et an susvisés,

Le secrétaire de séance
Samuel MADEUX



Le Maire
Pascal TARDY



DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2025

En exercice : 18

Présents : 15

Représentés : 2

Votants : 17

Absents : 1

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 février, à 20 heures,

Le Conseil municipal de la commune de LA DEVISE (Charente-Maritime) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages de la mairie de LA DEVISE (Vandré), sous la présidence de Monsieur TARDY Pascal, Maire de La Devise,

VOTE

Pour : 17

Contre : 0

Abstent° : 0

Date de convocation du Conseil municipal : le 10 février 2025

Secrétaire de séance : Monsieur Samuel MADEUX

Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à.....	Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à
TARDY Pascal	X			STUMPERT Gislaine	X		
BAS Sylvain	X			MAINARD Nadine	X		
BERETTI Lydia	X			JOUBERT Emmanuel	X		
SAMAIN Philippe	X			MASSE Gérard	X		
DAMPURE Guillaume	X			BOUTTEAUD Louis	X		
MADEUX Samuel	X			DUBOIS Richard	X		
ROUARD Alexandra			BERETTI Lydia	GRELET Aurélien	X		
CHAMPOUDRY Louissette	X			AUDUC Christine		X	
FRITSCH Aurélie	X		SAMAIN Philippe	BLANCHET Patrick	X		

DELIB 2025_0219_11 : Fusion des AFR Chervettes et St Laurent de la Barrière : Désignation des membres

Monsieur Philippe Samain, 3^{ème} adjoint, expose à l'assemblée que suite à l'arrêté préfectoral n°24EB749 portant fusion des associations foncières de remembrement (AFR) de Chervettes et Saint Laurent de la Barrière et la création de l'association foncière de remembrement de la Devise dont le siège est fixé au 7 rue Charles-Henri Percheron 17700 La Devise, il convient de désigner les nouveaux membres du bureau.

Monsieur Philippe Samain propose la liste suivante :

- Xavier BOUCARD
- Alain GEMON
- Janick Giraud
- Daniel ROUSSEAU
- Philippe SAMAIN

AR Prefecture

017-200076586-20250219-2025_0219_11-DE
Reçu le 27/02/2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Accepte la liste proposée par Monsieur Philippe Samain désignant les nouveaux membres du bureau :

- Xavier BOUCARD
- Alain GEMON
- Janick Giraud
- Daniel ROUSSEAU
- Philippe SAMAIN

Fait et délibéré, les jour, mois et an susvisés,

Le secrétaire de séance
Samuel MADEUX



Le Maire
Pascal TARDY

